




Trait d'Union
Ensemble, luttons contre l'isolement des personnes âgées



RÉUNION PUBLIQUE SUR LA MOBILITÉ

*Organisée par la
Communauté de communes
du Vexin Normand.*



SOMMAIRE DE LA REUNION PUBLIQUE

- ▶ Présentation de l'Association Trait D'union
- ▶ L'application Rezo Pouce, le covoiturage de la Communauté de communes du Vexin Normand !
- ▶ Un guide de la mobilité en Vexin Normand, outil bon à connaître !
- ▶ La mise en place de places de covoiturage par la Communauté de communes du Vexin Normand



REZO POUCE

L'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN



INSCRIPTION

- ▶ Vous avez le choix, soit vous vous inscrivez en 5 minutes sur notre site (en ayant préparé une photo de votre pièce d'identité et une photo sympa pour votre profil), soit en allant dans le point relais le plus proche.
Pour connaître la liste des points relais de votre territoire, rendez-vous sur la page de votre ville/ village « On part d'où ? »
- ▶ « Je ne sais pas si ma ville adhère au Rezo ? » Rien de plus facile, saisissez le nom de votre ville dans le champ « On part d'où ? » ou visitez la carte de France...
- ▶ **Un Rezo Kit pour une maîtrise parfaite**
- ▶ Dès validation de votre inscription, vous recevez par courrier la carte membre Rezo Pouce. Si vous êtes conducteur, vous recevrez également un autocollant à poser, bien en vue, sur le parebrise de votre voiture.
- ▶ Les inscrits sur le web reçoivent un mail avec « le » Rezo Kit, la fiche mobilité de votre commune qui recense les arrêts sur le pouce proches de chez vous (que vous pouvez également télécharger en saisissant le nom de votre ville/ village dans « On part d'où ? »).
- ▶ Inscrit en mairie ou point relais ? Vous recevez en main propre votre Rezo Kit, une fiche mobilité de votre commune et une fiche destination vierge ou personnalisée.

EN PRATIQUE

- ▶ Je suis passager :
- ▶ Je suis « 2.0 », je lance l'application et visualise les conducteurs autour de moi. Je suis « vintage », je me rends à un arrêt sur le pouce avec ma fiche destination.
- ▶ **Petit conseil :**
- ▶ Pour faire du stop sans attendre, adoptez la Stop Attitude ! Ça veut dire : un arrêt sur le pouce, une fiche destination visible, une tenue et posture avenantes, et la confiance !
- ▶ Je suis conducteur :
- ▶ Je suis « 2.0 », avant de démarrer, je lance mon application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement faire un léger détour par un arrêt sur le pouce. Je suis « vintage », sur mon trajet, je regarde aux arrêts sur le Pouce pour partager ma voiture...
- ▶ **Le partage**
- ▶ Rezo Pouce est une communauté qui aime bien partager... Nous vous partageons conseils et astuces mais les vôtres sont aussi et surtout les bienvenus. Vidéos, photos, mails, toutes les formes sont acceptées.

QUESTIONS / REponses

- ▶ Combien coûte l'inscription à Rézo Pouce ?
 - ▶ 0 €, c'est la Communauté de communes qui prend en charge le coût soit 1,80 € par inscription (ce qui comprend la carte et le macaron à apposer sur le pare-brise)

- ▶ À partir de quel âge peut-on faire du covoiturage ?
 - ▶ 14 ans avec une autorisation parentale.

- ▶ Quels sont les documents qui prouvent que l'on est adhérent à Rézo pouce ?
 - ▶ Pour les passagers :
 - ▶ Une carte de couleur verte pour les mineurs,
 - ▶ Une carte de couleur noire pour les majeurs.
 - ▶ Pour les conducteurs:
 - ▶ Un macaron de couleur verte à apposer sur le pare-brise.

- ▶ Quels éléments sont mis en place par Rézo Pouce concernant la sécurité ?
 - ▶ A chaque trajet confirmé, l'application envoie un message pour savoir si le covoiturage se passe bien.
 - ▶ Une photo de la plaque d'immatriculation peut être envoyée à Rézo Pouce

QUESTIONS / REPONSES

► Quels sont les points d'arrêt ?

- La prise en charge se fait principalement aux arrêts de car scolaire et matérialisés par le panneau Rézo Pouce



► Combien y a-t-il de points d'arrêt sur le territoire ?

- 131 points d'arrêt ont été mis en place sur le territoire (1 arrêt dans chaque hameau).

► Que faire pour le passager en cas de problème mécanique du véhicule ?

- Il faut contacter Rézo pouce qui engagera une procédure pour qu'un taxi vienne récupérer le passager pour qu'il puisse continuer son trajet.
- Pour le chauffeur il faudra qu'il fasse appel à son assureur.

QUESTIONS / REPONSES

- ▶ Dans quelle zone géographique peut on se déplacer ?
 - ▶ Les points de prise en charge sont uniquement sur le territoire de la Communauté de communes mais vous pouvez d'un commun accord poursuivre votre trajet.

- ▶ Quels types de trajets sont proposés ?
 - ▶ L'application, permet de demander un partage de trajet pour la journée mais aussi de programmer son trajet sur plusieurs jours.

- ▶ Y a-t-il des critères permettant de choisir son conducteur/passager ?
 - ▶ Lors de l'inscription, il y a la possibilité de mettre des critères comme par exemple: partager son trajet qu'avec des femmes, qu'avec des hommes, les animaux sont acceptés etc...

- ▶ A-t-on la possibilité de refuser un conducteur / passager une fois au point d'arrêt ?
 - ▶ Il y a la possibilité de ne plus partager son trajet, si lors de la rencontre, il y a quelque chose qui dérange, un critère qui n'est pas appliqué etc...

LE GUIDE DE LA MOBILITE EN VEXIN NORMAND

- ▶ Edité en 2020, le guide de la mobilité référence tous les moyens de déplacement sur le territoire du Vexin Normand.

[190919_guide_mobilite_BAT5.pdf](#)

PLACES DE COVOITURAGE DANS LE VEXIN NORMAND

- ▶ 4 places de covoiturage ont été inaugurées le 2 juin sur le parking de Dieppe à Gisors. D'autres places seront bientôt créées notamment sur le parking du magasin Carrefour de Gisors (3 places) ainsi que sur le parking du stade (4 places) et de l'ancienne gare (3 places) à Étrépany.



PLACES DE COVOITURAGE DANS LE VEXIN NORMAND

- ▶ **Avec ces places de covoiturage nous :**
- ▶ **Participons à la réduction de la pollution:** qui dit moins de voitures transportant une seule personne dit moins d'émission de polluants !
- ▶ **Une économie considérable pour votre portefeuille:** le covoiturage, c'est partager les frais (essence, péage...) tout en gagnant du temps et profitant de tous les avantages de la présence d'une autre personne à bord !
- ▶ **Convivialité:** Parler à quelqu'un d'autre, c'est faire connaissance, partagé etc.
- ▶ D'autres projets sont en cours de réflexion pour permettre aux habitants du territoire de se déplacer de façon plus économique et écologique.